ACTES DE MARIAGE DE

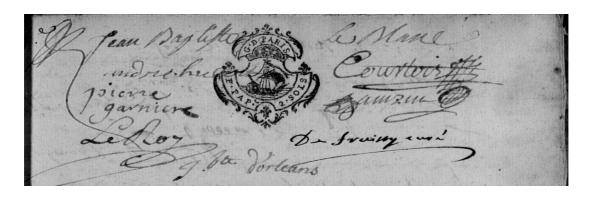
GARNIER MICHEL et de HUBERT ELISABETH

07/02/1752 00:00

M448-449

The Sout Service mit fint sent day bagter Drum apony riage la publication des toois bons fuitte en cette provide in et en cette provide in et en cette provide in et en cette de la comment many a comprover parte extité at de mession sugainer aux inty tigné en atte

Du cing fredie De la Surditta come a Samois la asia twois he trente june in it he druge De en mois Ju Telisabeht apposition quelquengues ou ausy la disperse on consunguinité au quatrierne day ve avans aussy au now munscignes laucheres que en dutter During for bigain vegrand visaise general et Date touch et Du on esone jour Duesment intion 44 et figner apros la reletivation Des financielly Dujour The quit in hit towned owen gongachement my my wivil agrees amis pristens wasentweent, out warms D- may be benediction superially yavain foothan Des appartamen, Da chatzo clow fits origine I michel yevaier vigner. Defunto oruvia juna loutherwith De cette et stigateth tubest fille minery Dandon musechal et de mavie magdalaine courtois for I one way In salt paroite on presane michel gavoier power de Lyrdan & - jour bay Le blum out it vigouson it jour boutist blum sullet de gried de monsique de chastory at Dor with De Repruse Dando's fragues de piwos westing mailton thou yand - Day pluipes, Davy outer etjem bujstist Dustean graver deminant aposis passille it lassist you out figure save many would you Lapour et gelousieurs autors amis et para ants Michelgarnier elesabet Imbert a Shelul Garnier O B le Glant



Transcription

Le sept février mil sept cent cinquante deux après la publication des trois bacns fait en cette paroisse et en celle de St Cloud nous a apparu par le certificat de succession signé en datte du cinq janvier de la susditte année... le vingt trois le trente janvier et le deux de ce mois sans opposition quelconque, vu aussi la dispense de consanguinité au quatrieme degré par monseigneur l'archeveque en datte du cinq janvier signé REYNAUD vicaire general et de laet du ... jour et signée après la déclaration des fiancailles du jour d'hier .. qu'il ne soit trouvé aucun empechement ny canonique ny civil après avoir pris leur consentement mutuel ont recus de nous la bénédiction nuptialle michel GARNIER frotteur des appartements du château de St Cloud fils majeur de michel GARNIER vigneron et defunte marie jeanne BOUTEMOTTE de ce paroisse et Elisabeth HUBERT fille mineur d'andré HUBERT marechal et de Marie Magdeleine COURTOIS ses père et mere de cette paroisse en présence de Michel GARNIER pere de l'époux de jean Baptiste LE MANE oncle et vigneron et jean Baptiste LEBLANC vallet de pied de monseigneur le duc de chartres et du coté de l'épouse d'andré HUBERT son pere, de pierre courtois maitre chauron et garde des plaisirs du roy oncle et jean baptiste DORLEANS, graveur demeurant à Paris paroisse St Benoist qui ont signé avec nous avec le pere et la mere et plusieurs autres amis et parents.

Signé: Michel GARNIER, Elisabet HUMBERT, Michel GARNIER, J B LE BLANC, Jean Baptiste LEMANE, André Hubert, Pierre GARNIER COURTOIS, LEROY, DE FRAISSE Curé